

GRILLE DE TARIFICATION (PRÉSENCES PRÉVUES*)

*Les journées indiquées à la réservation de base vous seront facturées même si l'enfant est absent.

Service de garde de l'école:

La grille tarifaire est établie en fonction des paramètres ministériels prévus au Règlement sur les services de garde en milieu scolaire et adoptée par le conseil d'établissement de l'école.

- Ces tarifs peuvent changer en cours d'année en fonction des paramètres fixés par le gouvernement.
- Les parents seront informés par écrit de tout changement.

Fréquentation de 2 à 3 périodes par jour	Maximum 8,95\$*
Fréquentation d'une période par jour	Maximum 3\$ de l'heure*
Journée pédagogique	15,30\$ par jour*
Semaine de relâche	20,00\$ par jour
Frais d'inscription annuels	Aucun
Pénalité pour retard en fin de journée	7,50 \$ par bloc de 15 minutes par enfant
Activités et sorties (tous les élèves)	Coût réel des activités
Chèque sans provision	10.00\$ (Le paiement sera par la suite exigé en argent comptant)

*Les montants prévus à la présente section sont indexés au 1^{er} juillet de chaque année, selon le taux correspondant à la variation annuelle de l'indice moyen d'ensemble, pour le Québec. Le résultat est arrondi au 0.05\$ le plus près ou, s'il est équidistant, au 0,05\$ supérieur.